

☐ **FICHE COMPTE RENDU REUNION**

Nom – Prénom			
Date	03/06/14	Lieu	NIORT (Maison des associations)
Objet de la réunion	GRUPE RELAIS NIORTAIS		
Participants	Présents : Michel AIRAULT; Gisèle BENOIST; Florence BIBAUD; Sophie BLOUQUIT ; Claude BOISUMEAU ; Bernadette CIRETTE; Annick DESCHAMPS; Nicole GRAVAT; Jean JUBIEN; Patrice PAIN ; Philippe HOFMANN ; Jean Claude PERRAULT.		
Points abordés	<p>1-Transports TAN ,MOBITAN (TPMR) et CITITAN . Nous remercions Philippe HOFMANN ET J.C. PERRAULT respectivement représentants de la CAN et de la SEMTAN d'avoir accepté cette rencontre .</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobitan En 2013 ce service , auquel 541 utilisateurs sont inscrits , peut assurer une distance maximum de 180.000km par an . Cette distance à parcourir a été doublée suite à l'élargissement du territoire de la CAN . Le choix d'une centrale de réservation située à Chambéry est le résultat de l' appel d'offre pour la Délégation de Service Public. Cette disposition n'est pas modifiable à ce jour. La saturation du service à certaines heures : il est nécessaire d'organiser ses transports ,l'improvisation est possible en rêve seulement ! En fait la réservation doit se faire le plus tôt possible , le délai de prévenance maximum étant de 15 jours . Pour gérer les priorités il est évoqué une « hiérarchisation » des motifs de déplacements . Par exemple, la réservation pour une personne qui a une obligation serait prioritaire à la réservation pour courses ou promenades ... Certes l'augmentation du parc de véhicules est envisagée pour le dernier trimestre de 2014 : la distance à parcourir est doublée mais l'acquisition d'un seul véhicule programmée ...A suivre . Un service « ambassadeurs des transports » a été créé .Ce service permettrait de démystifier et donc de rassurer le premier transport d'un nouvel inscrit par l'organisation d'un accompagnement individualisé .Une plaquette a été éditée précisant le contact téléphonique 05 49 28 38 82 . Nouveaux utilisateurs : n'hésitez pas à utiliser ce service ! Parmi les utilisateurs présents , il n'est fait aucune remarque sur l'utilisation du site internet . En revanche il arrive quelquefois que 2 personnes effectuant le même trajet au même moment soient transportées par 2 véhicules .Ce sont des erreurs de programmation. L'impossibilité d'utiliser le Mobitan pour tout résident extérieur au périmètre géographique de la CAN élargie : une réflexion est en cours au niveau départemental et régional pour atteindre une utilisation efficiente du site « commentjv » par les PMR . La région , le département et la CAN contribuent au développement du covoiturage , il faudrait recenser la demande pour PMR sans fauteuil puis tester le site www.covoiturage.poitou-charentes.fr • Cititan Il est évoqué la configuration complexe avec des marches à l'intérieur du véhicule Cititan qui rend l'accès laborieux aux personnes qui marchent avec difficultés. L'arrêt Boinot est interdit aux PMR pour cause de trottoir inadéquat : Le trottoir est à refaire... La palette déployée à chaque arrêt éviterait la stigmatisation des PMR et serait utile à tous les publics. • Tan En ce qui concerne la voirie l'aménagement des arrêts est financé par la CAN auquel 		

s'ajoute le financement du cheminement par la commune.
Quelques chiffres : sur le territoire de la CAN (hors secteur urbain) 50% des arrêts sont aménagés mais seulement 35% sur le territoire urbain (soit Niort+Chauray+Aiffres).
En revanche 100% du parc des cars interurbains est équipé à ce jour , et 100% des bus urbains seront accessibles fin 2014 .
A proximité de la délégation APF l'arrêt Télouze n'est pas accessible . La modification du plan de circulation de cette ligne est envisagé mais aucun projet concret n'est en cours .
Sur tous les réseaux nous évoquons le manque de formation des chauffeurs à l'accueil des PMR . Une rencontre pour mettre en place une action de sensibilisation aux handicaps cet automne serait judicieuse.

2- Piscine de Mauzé

Nous avons rencontré le directeur de la piscine , accompagné du responsable des sports de la CAN .Notre demande est la mise en place d'une signalisation plus visible ainsi que la pause d'un strapontin à proximité de la cabine réservée .Nous avons reçu un courrier du nouvel élu en charge des sports (Alain BAUDIN) .

3- Visites accessibilité

Le magasin « Jours de fête » n'a pas réalisé les aménagements qui étaient préconisés .
Quant au magasin « 100%des marques » il a obtenu un avis défavorable accompagné d'un délai de réalisation de ces mises aux normes .

4- Rencontre Rozenn AUGEREAU

Nous sommes sollicités pour rencontrer Rozenn AUGEREAU (interlocutrice accessibilité de la ville de Niort)et Cécilia SAN MARTIN ZBIDEN (élue en charge de l'accessibilité)assez rapidement.

Nous avons proposé une rencontre avant l'été mais pour cause d'indisponibilité d'une majorité des participants des deux parties cette réunion est reportée à septembre .

La date de la prochaine réunion est fixée au lundi 1^{er} septembre à 14h .

